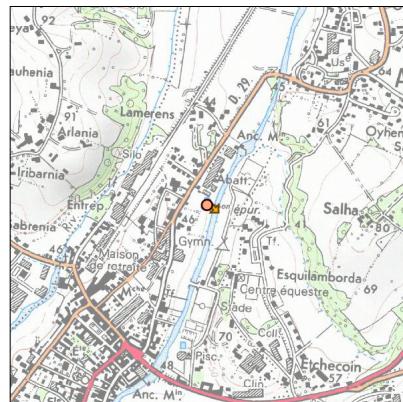
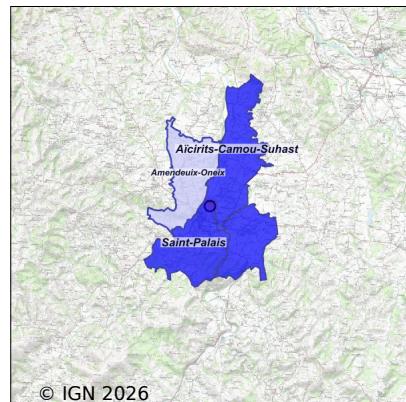


Système d'assainissement 2023

ST PALAIS 2

Réseau de type Mixte



Station : ST PALAIS 2

Code Sandre	0564493V002
Nom du maître d'ouvrage	CA DU PAYS BASQUE
Nom de l'exploitant	SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROTECTION DE
Date de mise en service	juillet 1988
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Pt phy-chi)
Capacité	9 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	540 Kg/j
Charge nominale DCO	1 080 Kg/j
Charge nominale MES	810 Kg/j
Débit nominal temps sec	1 080 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p File 2: Traitement physico-chimique en aération File 1: Filtration à bande
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	373 153, 6 256 488 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Bidouze

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Aïcirits-Camou-Suhast depuis 2009

0% de Amendeuix-Oneix depuis 2008

100% de Béhasque-Lapiste depuis 1964

100% de Saint-Palais depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

ARCADIE SUD OUEST depuis 1994

CONSERVERIES FANDANGO depuis 2000

HARAGUY JAMBON DE BAYONNE depuis 2003

PEDAVIA depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

En 2023, dans le cadre du suivi départemental du programme NAIADE, il a été réalisé une visite avec analyse le 13 septembre par temps sec.

Le réseau de Saint-Palais collecte les effluents de Saint Palais, de Béhasque-Lapiste et d'Aicirits-Camou-Suhas. Il comporte plusieurs postes de relevage dont :

- PR Haraguy : collecte les eaux usées de l'usine « Haraguy Jambon de Bayonne ». Il est équipé d'un débitmètre. La consigne qui permet de réguler la quantité de chlore injectée dans le réseau d'assainissement a été supprimée pour limiter de manière à passer les effluents vers le milieu récepteur

- PR « Camping » : collecte les eaux usées du poste « Haraguy Jambon de Bayonne », de l'hôpital, de la piscine et toute l'artère principale de St Palais.

- PR « Béhasque » : collecte les effluents de la commune de Béhasque. Cet ouvrage équipé de la télégestion est implanté sous le pont du contournement de St Palais. La collecte massive de l'eau claire par temps de pluie a été observée par l'exploitant. Ce dernier indique qu'un déversoir en amont permet de délester une grosse partie des effluents.

- PR « St Jean » : ce poste de relevage équipé de la télégestion (SOFREL) est situé sur la route de St Jean-Pied-de-Port. Un déversoir d'orage est installé à l'amont immédiat de l'ouvrage. Pour les besoins de entretien et de maintenance, l'accès au poste a été facilité par la mise en place d'une passerelle. Cependant, l'accès reste compliqué.

Il existe également un déversoir d'orage à l'amont immédiat de la station (point A2). Ce dernier a été modifié suite aux travaux de réhabilitation effectués sur la station. Une fenêtre a été aménagée pour permettre de délester l'effluent brut par temps de pluie. Une poire de niveau permet de détecter le retour de la Bidouze dans le réseau.

A partir des données d'autosurveillance transmises par l'exploitant pour l'année 2023 :

- le débit moyen parvenant à la station (points A3+A2) est de 1073 m³/j (887 m³/j en 2022), toute météo confondue ;

- le percentile 95 des débits entrants (points A3+A2) est de 3 456 m³/j sur les 5 dernières années (3 822 m³/j en 2022) ;

- par temps sec, le volume moyen d'eaux usées collectées est de 795 m³/j environ.

- par temps de pluie, le réseau réagit rapidement avec une augmentation significative des débits collectés, y compris pour les faibles pluies. Le débit entrée dépasse la capacité nominale (570 m³/j) à 260 reprises. Le débit dépasse 1000 m³/j à 99 reprises.

Pour l'année 2023, les déversements à l'entrée de la station d'épuration (point A2) représentent 28 % du flux parvenu à la station (20% en 2022). Le DO a fonctionné pendant 114 jours dans l'année. Les temps de ressuyage après un épisode pluvieux peuvent durer jusqu'à 3 jours.

- L'effluent est normalement concentré par temps sec (DCO de 750 à 1050 mg/l) ; dilué par temps de pluie (DCO de 100 à 400 mg/l). La DCO moyenne est de 610 mg/l.

- Les flux de pollution traités par la station, calculés sur la DBO₅ pondérée par la DCO, sont variables, de 720 à

4 900 EH organiques, la moyenne étant 2 580 EH.

Station d'épuration

La station est équipée d'un dégrilleur automatique suivi d'un poste de relevage surdimensionné équipé d'un hydro-éjecteur qui fait office de bassin tampon (1 000 m³). Les prétraitements en aval de ce bassin sont assurés par un dégraisseur dessableur. Le traitement biologique se fait dans un bassin d'aération équipé de 2 ponts brosse. L'adjonction de chlorure ferrique dans ce bassin permet la précipitation du phosphore. La séparation des boues se déroule dans un clarificateur avec pont racleur.

En 2023, à partir des mesures d'autosurveillance réalisée par l'exploitant, il est possible de affirmer que la station d'épuration a fonctionné avec un taux de remplissage hydraulique supérieur à 100% (capacité nominale = 570 m³/j) plus des 2/3 de l'année : 202 jours avec un débit traité supérieur à 705 m³/j (débit figurant dans l'arrêté préfectoral) et environ 260 jours avec un débit traité supérieur au débit constructeur pour lequel la station a été construite (570 m³/j). En 2023, les taux de charge organique varient de 6 à 39 %, la moyenne se situant à 21% (26% en 2022, 20% en 2021, 16% en 2020 ; 24% en 2019).

L'ensemble des effluents transitent par le bassin tampon qui fait office de poste de relevage. Les pompes sont à débit variable. Le calibrage est prévu de manière à ce que la station traite au maximum un flux de 1 150 m³/j.

Pour la visite NAIADE du 13 septembre 2023, l'unité de traitement et les principaux postes de relevage visités sur le réseau ont bien fonctionnés.

Dans le bassin d'aération, le taux de boues en aération est correct (MES = 4,2 g/l). Les boues ont une moyenne aptitude à la décantation (IB = 192 ml/g MES).

Une injection de chlorure ferrique dans ce bassin permet de traiter le phosphore. Le clarificateur est protégé contre les à-coups hydrauliques grâce à la maîtrise des débits entrants assurée par le bassin tampon et par la limitation du débit admis en traitement.

Une sonde ultrasons associé à un débitmètre Endress et Hauser spécifique à la mesure du trop-plein du bassin d'orage est en place. Une plaque de contrôle correspondant au niveau « 0 » a été installée sous la sonde pour permettre de la vérifier.

Le moteur d'un des ponts brosse a été remplacé en 2021.

Le rejet est de bonne qualité le jour de la visite. La déphosphatation est performante (Pt < 1 mg/l).

Selon les données d'autosurveillance 2023 de l'exploitant, le rejet est de bonne qualité tout au long de l'année sur tous les paramètres, avec un seul dépassement noté pour le phosphore total (PT = 1,90 mg/l) le 6 juin 2023. Les rendements épuratoires sont satisfaisants, supérieurs à 84 % sur les paramètres carbonés (DBO₅ et DCO), azotés (NTK, NH₄ et NGL) et les matières en suspension. Le taux de phosphore est de 74%.

Sous produits

1 pompe d'extraction permet de alimenter le silo à boues, mise en marche à la demande. Une presse (équipement EMO) permet ensuite de déshydrater les boues.

Les boues pressées sont transportées dans des bennes par Etchart vers la station de Sauveterre de Béarn.

La ligne de stockage de Sauveterre de Béarn qui récupère les boues de Saint Palais a été divisée en 2 parties. La première partie stocke des boues qui ont été chaulées par une entreprise extérieure à l'aide d'un mélangeur. Elles sont stockées pendant 3 mois avant d'être épandues sur des terrains agricoles.

L'autre partie stocke les boues qui n'ont pas encore été chaulées.

Le préposé nous indique qu'il n'y a plus d'espace de stockage disponible.

En 2023, la quantité de matières sèches produites par la station est de 45,3 TMS

En 2022, la quantité de matières sèches produites par la station est de 44,3 TMS.

Données chiffrées

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

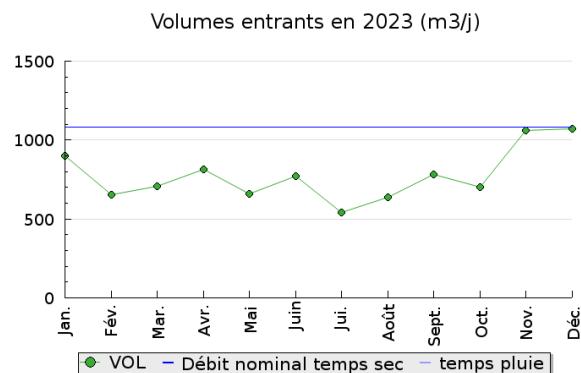
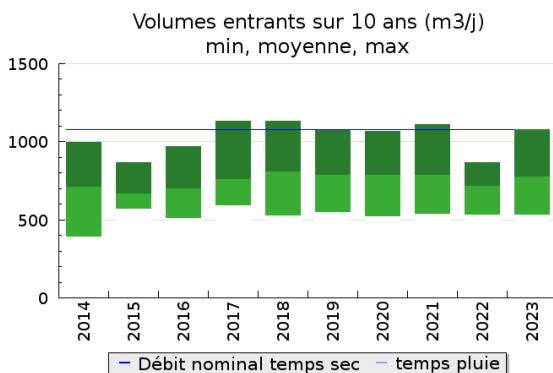
Tableau de synthèse

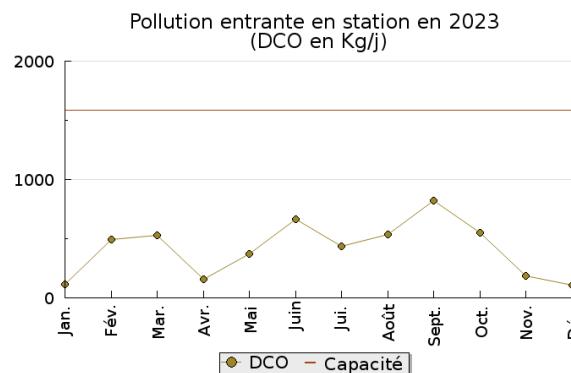
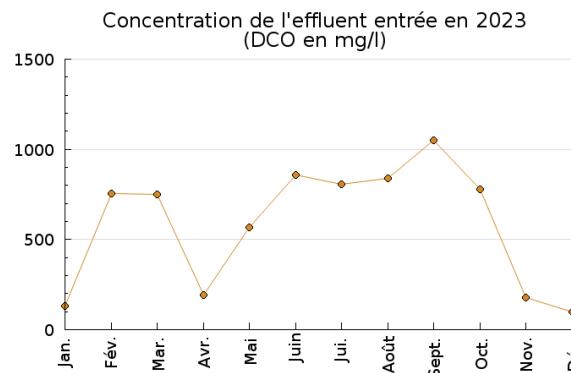
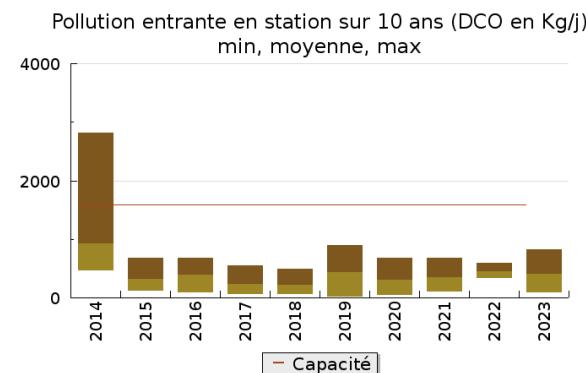
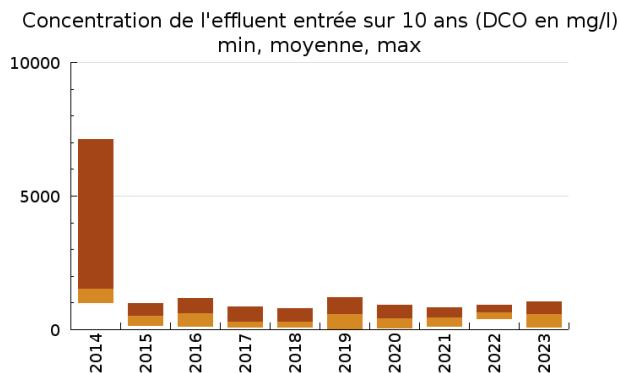
Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	770 m3/j	72 %			790 m3/j	
DBO5	141 Kg/j	26 %	201 mg/l	99 %	0,9 Kg/j	1,1 mg/l
DCO	410 Kg/j	38 %	580 mg/l	97 %	10,4 Kg/j	13,7 mg/l
MES	164 Kg/j		230 mg/l	99 %	2,2 Kg/j	2,8 mg/l
NGL	40 Kg/j		54 mg/l	96 %	1,6 Kg/j	2 mg/l
NTK	40 Kg/j		54 mg/l	98 %	0,9 Kg/j	1,2 mg/l
PT	5,5 Kg/j		7,3 mg/l	90 %	0,6 Kg/j	0,7 mg/l

Indice de confiance

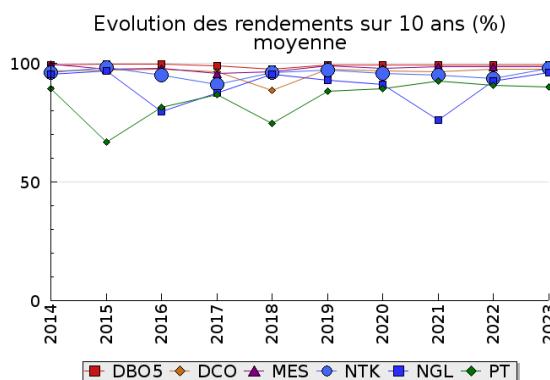
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

Pollution traitée

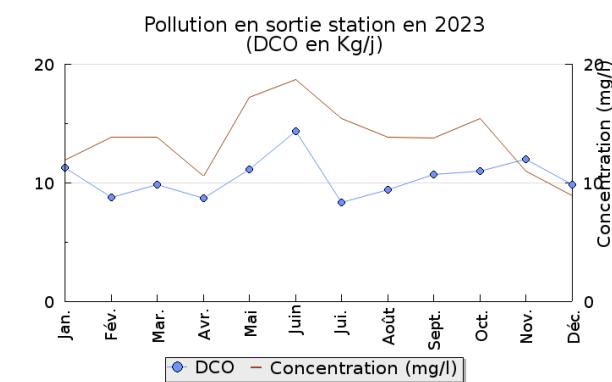
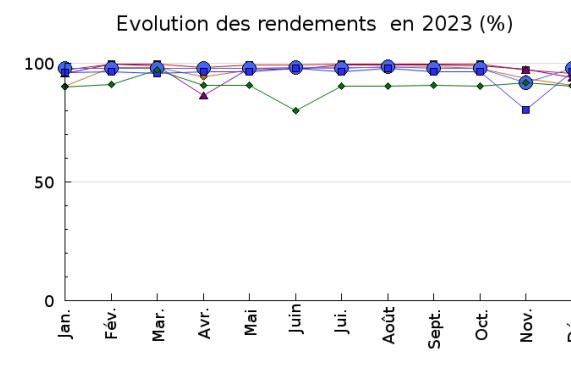
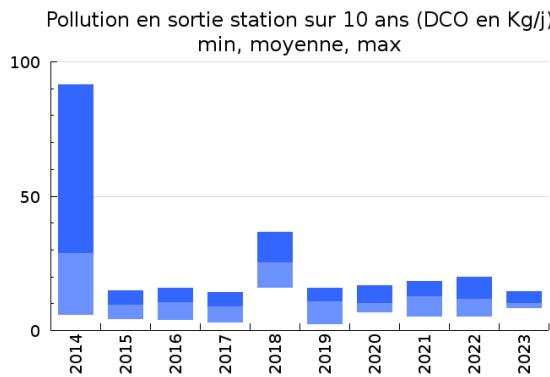


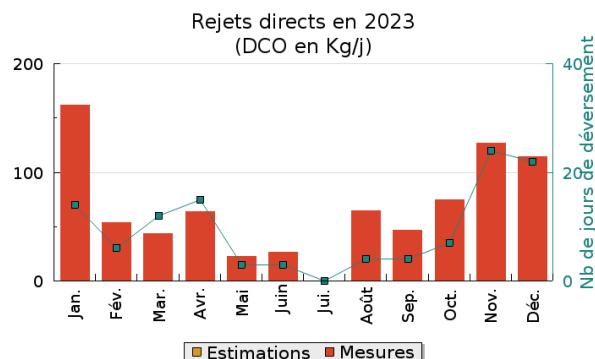
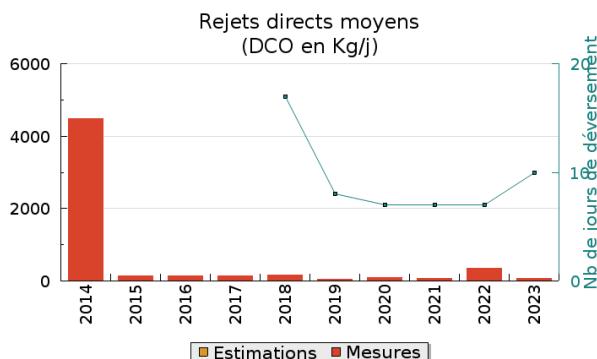


Pollution éliminée



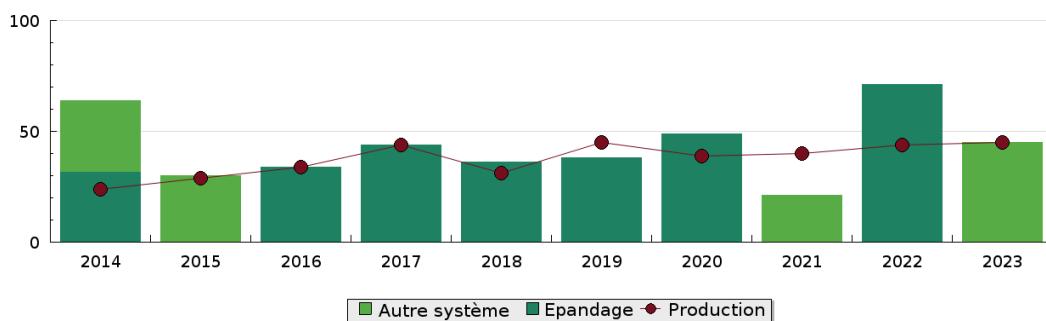
Pollution rejetée





Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ...à l'atteinte des performances européennes Non
- ...à l'autosurveillance Non
- ...à l'exploitation des ouvrages Non
- ...à la production des boues Non
- ...à la vétusté Non
- ...à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564493V002>